



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 065./CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des partis et regroupements politiques, aux candidats indépendants, aux missions d'observation électorale ainsi qu'aux journalistes désireux d'obtenir une accréditation pour les scrutins combinés du 20 décembre 2023 qu'ils peuvent désormais introduire leurs requêtes en consultant le site internet de la CENI : www.ceni.cd, puis le lien : <https://portal.accreditation-ceni.com/login/>

Les requérants devraient au préalable se faire enregistrer avant de procéder au téléchargement des formulaires de demande d'accréditation et aux autres formalités d'usage.

Le Guide des procédures d'identification et d'accréditation des témoins, observateurs et journalistes est disponible sur la même plateforme.

Fait à Kinshasa, le 16 NOV 2023

Paul MUHINDO MULEMBERI VAHUMAWA
Rapporteur Adjoint